

Interpellatie van F. CARLIER, gemeenteraadslid, betreffende de terugkerende problemen op het Verzetsplein

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Depuis son réaménagement piétonnier en 2012 dans le cadre du projet « BELIRIS », cette place qui avait vocation à être un trait-d'union revitalisant entre le canal et la place de la Vaillance est devenue emblématique des dysfonctionnements communaux ...

Vous avez, en octobre dernier, annoncé ici-même, l'entrée en vigueur d'une ordonnance de police y interdisant les rassemblements non autorisés de plus de 4 personnes. Cette décision des plus radicales était motivée par les nombreuses plaintes reçues des riverains au sujet de nuisances sonores, de troubles à l'ordre public ou encore de salissures constantes qui défigurent les lieux.

Cette situation intenable est entre autres due à la présence sur cette place, de jour comme de nuit, de nombreuses personnes accompagnées d'enfants apparemment déscolarisés. L'abus d'alcool y est facilité par la présence de pas moins de 4 cafés alimentant directement ou indirectement divers trafics comme en témoignent les innombrables fermetures administratives et temporaires prises par vos services. Une allégorie contemporaine du mythe de Sisyphe ! Actuellement, les 2 établissements encadrant la rue du Prétoire sont fermés mais pour combien de temps ?

Des entretiens avec nos stewards de rue, il apparaît que ces derniers sont totalement impuissants face à pareille situation qui telle un marronnier de printemps perdure depuis des années. Faut-il rappeler au Conseil que nos agents communaux ne sont ni formés ni armés pour gérer des situations de crise et faire appliquer votre ordonnance. Les dépôts s'accumulent dans les plates-bandes vaguement verdurisées qui agrémentent la place et des usagers me signalement même des déjections humaines devant le box à vélo « Cyclo » !

On y joue au ballon malgré les panneaux d'interdiction placés par la Commune, on y mange sans respect pour l'environnement, on y crie et s'y dispute jusque tard dans la

nuit sous

l'œil de caméras dont on ignore si elles sont réellement fonctionnelles. Régulièrement les agents de voiries doivent solliciter le renfort de la Police ! Pour achever ce tableau tristement conforme à la réalité, il y a ce mobilier urbain récréatif à savoir des balancelles blanches sans nacelles qui est hors service depuis au minimum cinq ans alors que vous nous aviez expliqué que l'entreprise qui avait procédé à leur installation devait intervenir pour leur réparation dans le cadre d'un contrat de garantie ! Des années plus tard, toujours rien !

Quant aux plantations rachitiques des plates-bandes elliptiques, elles sont régulièrement dégradées puis replantées comme pour la dernière fois lors de l'inauguration de la nouvelle rue Wayez ! Rappelons qu'il a fallu attendre plusieurs mois – et pour être exact et piquant, le jour de la réunion participative « MEGAFON » du quartier « Centre » – pour que les barrières nadar censées les protéger du vandalisme soient enfin enlevées !

Mes trois questions sont les suivantes :

Quand allez-vous réellement faire appliquer votre ordonnance de police et avec quels moyens ?

De quels leviers disposez-vous pour enfin limiter le nombre d'établissements HORECA qui servent de caisse de résonance à cette problématique ?

N'est-il pas envisageable de taxer de manière plus dissuasive les établissements vivants des jeux de hasard et autres bingos ?

Avez-vous envisagé une coopération avec le SPF « Finances » et le SPF « Économie » ou bien encore le Parquet Financier pour y mener des contrôles conjoints ?

Avez-vous une date d'intervention pour l'enlèvement ou la réparation des balançoires dégradées depuis cinq ans ?

Allez-vous replanter pour la quatrième fois les herbacés des plates-bandes et avec quelle garantie de persistance ?

Monsieur le Bourgmestre-Président confirme que la situation de la place de la Résistance requiert toute l'attention du Collège puisque des riverains y dénoncent, à juste titre, des nuisances graves et répétées générées par les rassemblements de personnes, dont certaines sont sous emprise de la boisson.

La présence massive de groupes de jeunes, voire d'enfants, en ce compris fort tard en soirée, suscite bon nombre de désagréments. Pour couronner le tout, lors des beaux jours, ce sont souvent des quantités non négligeables de déchets qui sont récoltées par les équipes de nettoyage actives dans ce périmètre cogéré par le personnel communal et celui de « l'Agence Bruxelles Propreté ». En réponse à cette problématique de l'entretien et de la propreté, nous avons resserré les liens entre les équipes communales et celles de « l'ABP » pour coopérer de telle sorte à garantir des passages très fréquents.

Le référant propreté est aussi mobilisé contre les dépôts clandestins. Pour chaque plainte, une fouille des déchets est effectuée ainsi qu'un contact avec les potentiels contrevenants.

Les « Gardiens de la Paix » veillent de leur côté à assurer une présence autour du respect du voisinage, des problèmes de rassemblement et des jeux de ballons comme vous l'avez signalé.

Les agents-constatateurs sont également mobilisés dans la limite de leurs compétences. Il existe une disposition spécifique dans l'approche de la communauté Rom. Plusieurs contacts et interventions sont organisés via des personnes influentes au sein de cette communauté, toujours avec l'objectif de faire passer des messages relatifs aux nuisances générées par les rassemblements. Dans le cadre de cette problématique, un certain nombre de logements pose question, dont notamment des conditions de vie que nous estimons dégradantes.

Les équipes se sont concentrées autour de certaines adresses régulièrement citées par les riverains où est accueilli un nombre trop important de résidents. De nombreuses auditions de propriétaires ont ainsi pu s'opérer. Très récemment, des renoms ont été envoyés par des propriétaires, surveillés par les services, pour limiter les risques de surpopulation dans leurs logements. Le Collège souhaite vraiment prendre le problème à la racine.

Monsieur le Bourgmestre-Président a ordonné la réalisation de travaux de sécurisation dans certains bâtiments. Par ailleurs, en bonne coopération avec la police de proximité,

des vérifications de résidence ont été organisées pour lutter contre les fraudes aux inscriptions.

En ce qui concerne les cafés litigieux, plusieurs d'entre eux ont été fermés par des arrêtés du Bourgmestre, ce qui prouve bien que des contrôles systématiques sont opérés. Des contrôles sont effectués systématiquement, notamment par le « SPF Finances », le département « Lois spéciales de la Police » et le ministère de l'Economie, sur l'ensemble des commerces et en particulierité des cafés. Tous les établissements ont fait l'objet de contrôles approfondis, suite à quoi des arrêtés du Bourgmestre ont été pris lorsque les problèmes étaient trop importants.

L'aspect policier est évidemment tout aussi important en soirée et en première partie de la nuit. Les équipes de proximité sont orientées dès que possible vers les lieux sensibles générant des appels. Il faut faire la différence entre ce qu'on appelle « Police Secours » et lorsque les riverains appellent pour annoncer des nuisances liées à un café ou à une problématique dans l'espace public. Même si la « Police Secours » n'intervient pas car elle a d'autres urgences, les appels sont répertoriés pour établir une cartographie de la problématique. Toutefois, elle envoie la « Police de proximité », qui se rend alors de manière préventive dans les différents endroits signalés.

Mercredi, une réunion a eu lieu entre le Cabinet du Bourgmestre et la direction des équipes d'intervention agissant de nuit en réponse aux appels des riverains. L'idée est de garantir au mieux, et au plus vite, une présence policière pour disperser les groupes et faire cesser les nuisances. Un dispositif spécifique va être mis en place à l'approche des beaux jours.

F. CARLIER espère que tous ce dispositif va porter ses fruits et que la tranquillité sera de mise pour tous.